

Groupe de Travail du PDDAA sur la participation des Acteurs Non Etatiques



Lignes Directrices pour la participation des Acteurs Non Etatiques dans les processus PDDAA

Préparé pour le groupe de travail par Ian Randall de Wasafiri Consulting
Janvier 2011

Vue d'ensemble	2
Le besoin de stimuler la participation des Acteurs non Etatiques dans le processus PDDAA	2
Ces lignes directrices constituent une référence pour stimuler la participation	3
Comment utiliser les lignes directrices	3
1. Introduction ~ Le rôle des Acteurs Non Etatiques dans le PDDAA.....	4
1.1 Le PDDAA et le principe du partenariat.....	4
1.2 Les Acteurs Non Etatiques avec un intérêt dans le PDDAA.....	5
1.3 Le rôle des Acteurs Non Etatiques	5
1.4 Subsidiarité et Acteurs Non Etatiques	6
1.5 Principes définissant les obligations minimales.....	7
2. Lignes directrices pour le niveau pays	8
2.1 L'équipe pays comme plate-forme centrale.....	8
2.2 Trouver les membres Acteurs Non Etatiques pour l'Equipe Nationale	9
2.3 Travailler en partenariat.....	13
2.4 Financer les Acteurs Non Etatiques membres de l'équipe pays	15
2.5 Développement des capacités.....	17
2.6 Communication et consultation avec les audiences des Acteurs Non Etatiques	19
2.7 Responsabilité Mutuelle.....	21
2.8 Impliquer les parlementaires et les autres membres du gouvernement local et national	24
3. Lignes directrices au niveau régional	26
3.1 Promouvoir les Acteurs Non Etatiques dans les processus régionaux	26
3.2. Soutenir la participation au niveau pays	27
3.3. Comment structurer si la CER n'a pas formé une équipe régionale?.....	27
4. Lignes directrices au niveau continental	29
Annexe n°1 ~ Tâches pour assurer la participation des Acteurs Non Etatiques lors de chaque composante du processus PDDAA	31
Annexe n°2 ~ Utiliser les lignes directrices pour développer un plan d'action afin de stimuler la participation des Acteurs Non Etatiques dans un processus national	33
Annexe n°3 ~ Le processus de développement de ces lignes directrices	35
Groupe de travail PDDAA sur la participation des Acteurs Non Etatiques ~ membres.....	36
Annexe n°4 ~ Références	37

Vue d'ensemble

Le besoin de stimuler la participation des Acteurs non Etatiques dans le processus PDDAA

Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est le modèle de développement de l'Afrique pour une croissance socio-économique tirée par l'agriculture qui créera de la richesse, vaincra la pauvreté et réduira la faim. L'agriculture est un vaste secteur qui englobe de nombreux acteurs tels que les agriculteurs, les agro-industries, les organisations de producteurs et les Organisations de la Société Civile (OSC). Le PDDAA reconnaît que pour transformer l'agriculture africaine dans chaque pays ou région, il est impératif de bâtir des coalitions larges et inclusives engagées dans l'amélioration des politiques, programmations et institutions du secteur.

Travailler en partenariat peut représenter une manière nouvelle et peu familière d'opérer tout autant pour les Acteurs Etatiques que Non Etatiques. Les structures, processus et cultures de travail établis sont souvent peu propices à la participation efficace des Acteurs Non Etatiques.

Ceci peut résulter dans une méfiance et un antagonisme entre Acteurs Etatiques et Non Etatiques plutôt que de favoriser de nouvelles formes de partenariat vitales pour une transformation de l'agriculture fondée sur une vision commune, guidée par une responsabilité collective et démontrant clairement les synergies, complémentarités et la responsabilité mutuelle.

Les défis à relever pour une participation efficace comprennent :

- Assurer que les audiences des Acteurs Non Etatiques aient une **représentation** légitime et responsable
- La disponibilité de **ressources** pour la participation des Acteurs Non Etatiques
- La **capacité** inégale de tous les acteurs à créer et mettre en œuvre conjointement des politiques
- La **sensibilisation** limitée des Acteurs Non Etatiques au processus PDDAA et à sa pertinence vis à vis d'eux
- L'accès aux plateformes pour assurer la **responsabilité** des Acteurs Etatiques, notamment grâce aux Parlementaires
- Assurer un **équilibre entre les intérêts** notamment pour les femmes, les populations locales, les consommateurs (sécurité alimentaire et nutritionnelle), et l'environnement

A la lumière de ces éléments, le Groupe de Travail du PDDAA¹ a considéré:

“Quels structures et processus sont nécessaires à la participation et contribution pleines et entières des Acteurs Non Etatiques dans le PDDAA et dans la transformation de l'agriculture africaine?”²

¹ Voir Annexe n°3 pour une description du processus par lequel le « Groupe de Travail du PDDAA sur la participation des ANE » a développé ces lignes directrices, ainsi que la liste des membres du groupe de travail.

² Le groupe de travail s'est essentiellement concentré sur les barrières à la participation des Acteurs Non Etatiques les moins influents, qu'ils soient agriculteurs, OSC ou entreprises autochtones. Le PDDAA vise également à attirer des investissements de grande ampleur du secteur privé, souvent en provenance de compagnies internationales. Les obstacles à la

Ces lignes directrices constituent une référence pour stimuler la participation

Ces lignes directrices sont un aboutissement majeur des efforts des groupes de travail. Elles proposent des structures et des processus pour maximiser la contribution des Acteurs Non Etatiques au processus PDDAA :

- La Section 1 apporte des éclaircissements sur le **rôle des Acteurs Non Etatiques** dans le processus PDDAA
- La Section 2 examine le **niveau pays**. Elle met en avant l'équipe nationale comme le maillon permettant d'assurer la participation efficace des Acteurs Non Etatiques et fait une série de recommandations pratiques sur certaines questions centrales, telles que le choix des membres de l'équipe pays et l'assurance qu'ils disposent de ressources et de capacités de responsabilité pour servir efficacement les intérêts de leurs audiences.
- La Section 3 examine le **niveau régional** et met en lumière les fonctions, processus ou structures qui ne peuvent tout simplement pas être répliqués du niveau national.
- La Section 4 examine le rôle des Acteurs Non Etatiques au **niveau continental** et ébauche les structures et processus pour leur participation

Comment utiliser les lignes directrices

Ces lignes directrices sont écrites pour toutes les parties prenantes engagées à construire des coalitions larges et efficaces pour mener la transformation de l'agriculture africaine. Ceci inclut les Acteurs Non Etatiques eux-mêmes, les organes gouvernementaux et les Partenaires de Développement.

Ces lignes directrices ne sont pas prescriptives. Elles visent à inciter au dialogue au niveau national, régional et continental afin que dans chaque contexte, les parties prenantes principales puissent développer un plan approprié pour stimuler la participation. L'annexe n°2 propose un processus par lequel une équipe nationale pourra utiliser ces lignes directrices pour développer un tel plan d'action.

Des études de cas sont incluses tout au long des lignes directrices. Elles visent à inspirer la réflexion sur la manière d'adapter et d'appliquer les lignes directrices dans la pratique.³

Les lignes directrices doivent être lues en référence avec la documentation PDDAA existante, en particulier le « Guide de mise en œuvre du PDDAA au niveau pays ». Les lignes directrices ajoutent simplement davantage de détails à la littérature établie.

participation de telles parties prenantes sont différents et ces lignes directrices ne s'attaquent pas directement à cette question.

³ Ces études de cas sont rédigées à partir d'observations empiriques. Elles sont conçues pour inspirer la réflexion mais ne doivent pas être prises comme des modèles définitifs.

1. Introduction ~ Le rôle des Acteurs Non Etatiques dans le PDDAA

1.1 Le PDDAA et le principe du partenariat

Le Guide de Mise en Oeuvre du PDDAA, décrit le PDDAA comme “un **cadre** panafricain – un ensemble de principes et de stratégies générales visant à aider les pays à examiner de façon critique leurs situations individuelles et à identifier les opportunités d’investissement pouvant susciter le maximum de retombées et de bénéfices. Le PDDAA permet de **promouvoir les réformes** dans le **secteur agricole** d’une certaine façon et e aux gouvernements de répondre aux besoins urgents de bien être (**sécurité alimentaire** et **éradication de la pauvreté**), tout en stimulant la **croissance** et étayant les fondements de la révolution industrielle. Le PDDAA offre un processus de **planification factuel**, ayant pour apport principal le savoir et pour facteur central le **développement de des ressources humaines** et des **partenariats**. En somme, il vise à aligner les intérêts des différentes parties prenantes autour de programmes intégrés adaptés au niveau local. » (NPCA 2010). Le schéma ci-dessous représente le processus PDDAA dans sa forme la plus simplifiée. Pour davantage de détails sur le PDDAA se reporter plus généralement au guide précité.



“**Le Partenariat**” est un principe de base et le Guide stipule que le PDDAA « améliorera l'accès aux niveaux national, régional et continental en impliquant toutes les parties prenantes et faisant meilleur usage des capacités institutionnelles et humaines de l'Afrique. L'accent que le PDDAA met sur **le dialogue entre les différentes parties prenantes** et la prise de décision est central à sa réussite. L'appropriation nationale et régionale du développement de l'agriculture s'accomplit à travers **implication structurée des parties prenantes** sur la détermination des priorités, l'allocation des ressources aux tâches prioritaires et la collaboration au niveau de la mise en œuvre ». (NPCA, 2010)

Si les Acteurs Non Etatiques sont impliqués activement et fortement dans le PDDAA au nom de leurs audiences, alors ils joueront un rôle vital dans la définition et l'atteinte des objectifs d'ensemble, en collaboration avec les autres partenaires.

Cette approche partenariale représente une manière nouvelle et progressiste de mener les affaires dans ce secteur. Traduire le principe dans la pratique est un défi, en particulier en ce qui concerne la construction d’alliances comprenant des Acteurs Non Etatiques. Les interactions antagonistes entre les Acteurs Non Etatiques et le gouvernement sont une longue histoire qui sape la confiance et détériore des relations vitales pour parvenir au changement. Ce document offre une plus grande clarté sur la manière d’obtenir des résultats sur le principe de partenariat. Notre point de départ consiste à définir qui sont les parties prenantes, quels sont leurs rôles et ce qu’est une collaboration réussie.

1.2 Les Acteurs Non Etatiques avec un intérêt dans le PDDAA

Un des défis clé pour impliquer les Acteurs Non Etatiques est l’extrême variabilité de la nature, la forme et du caractère de leurs institutions. Ceci aide à appréhender les différents groupes d’Acteurs Non Etatiques qui ont un intérêt dans le processus PDDAA.

- **Consommateurs et producteurs** qui sont avant tout les cibles bénéficiaires
- **Les organisations** impliquées dans l’alimentation et l’agriculture, qui ont un rôle vital dans l’information et la mise en œuvre de l’agenda du PDDAA. Elles sont très diverses, allant des exploitations agricoles aux supermarchés, aux organismes de recherches ; elles peuvent être considérées en termes de différentes **audiences** tels que :
 - Les agriculteurs/producteurs
 - Le secteur privé (par exemple la transformation agroalimentaire)
 - Les femmes
 - Les OSC/ONG
 - Les institutions de savoir
- **Les organes collectifs** tels que les organisations d’agriculteurs, les alliances d’OSC, les Chambres de Commerce, qui ont un rôle vital dans la représentation des intérêts des audiences principales et aident à apporter quelque structure à un champs autrement divers et fragmenté.

Quels sont les Acteurs Non Etatiques clés pour l’agenda PDDAA dans votre contexte?

1.3 Le rôle des Acteurs Non Etatiques

Dans le travail en partenariat avec le gouvernement, les Acteurs Non Etatiques ont 4 rôles primordiaux à jouer dans le processus PDDAA:

FONCTION	EXEMPLE D’ACTIVITES
1. Planification <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l’établissement des stratégies, du développement des politiques et de la planification des investissements en apportant des idées, faits et expertise • Soutenir un dialogue inclusif et des consultations pour déterminer la valeur ajoutée du PDDAA dans l’agenda de développement agricole d’un pays. • Identifier et affiner les priorités nationales et les trajectoires de croissance • Assurer l’alignement avec les intérêts des bénéficiaires visés • Construire d’adhésion nationale, l’internalisation et la compréhension dans la préparation à la mise 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer et informer les consultations, en particulier sur la faisabilité des propositions • Recherche et expérimentation • Bâtir une masse critique soutenant les priorités nationales définies • Informer la formulation et la compréhension factuelle de « l’énoncé du problème » • Mettre en lumière les bonnes pratiques possibles en soutien au priorités stratégiques nationales.

en œuvre	
<p>2. Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Aligner les ressources humaines et financières avec les priorités Agir comme des prestataires de service Améliorer la capacité de mise en œuvre (dont celle des Acteurs Non Etatiques eux-mêmes) 	<ul style="list-style-type: none"> Alignement de la vision et les stratégies propres à l'organisation avec les priorités du PDDAA et de l'agriculture nationale Exposer les exemples de bonnes pratiques Aligner sa propre capacité de mise en œuvre Favoriser la gestion basée que les résultats en interne et dans les organisations des autres partenaires
<p>3. Réforme</p> <ul style="list-style-type: none"> Réforme politique et institutionnelle ; et alignement Promouvoir un environnement habilitant en soutien à l'agenda national de croissance de l'agriculture et de l'atteinte de l'objectif de productivité de 6% 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien par l'information d'experts Compétences analytiques et exemples de bonnes pratiques (même d'autres pays) Mobilisation de l'opinion publique et masse critique en faveur du changement désiré Fournir l'assurance d'un soutien mutuel de qualité Soutenir la reconnaissance par le gouvernement des Acteurs Non Etatiques comme partenaires ayant une valeur complémentaire
<p>4. Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenir les partenaires PDDAA responsables (dont les Acteurs Non Etatiques eux mêmes) pour la réalisation des objectifs au nom des bénéficiaires ciblés Renforcer la responsabilité des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> Générer des données grâce au suivi et au renforcement de la capacité de suivi et notamment en assurant la qualité des données Faciliter le soutien pour le renforcement/l'alignement des structures et instruments de responsabilité Augmenter la prise de conscience et habiliter les citoyens et les participants et parties prenantes (dont le gouvernement) à prêter attention aux résultats et à la responsabilité Renforcer les structures et instruments de responsabilité au sein des audiences des Acteurs Non Etatiques

Tous les acteurs participeront de manière différente. Les organes collectifs auront un rôle direct à jouer dans la planification et la responsabilité, mais il est plus probable qu'ils prennent un rôle de coordination pendant la mise en œuvre. Les organisations seront le centre de efforts de mise en œuvre, mais doivent aussi avoir des possibilités pour informer et comprendre les processus de planification et de responsabilité. Les producteurs et les consommateurs eux-mêmes peuvent au mieux être simplement conscients de l'existence du processus PDDAA, néanmoins leurs intérêts doivent informer fortement l'agenda.

Dans quelle mesure les Acteurs Non Etatiques aident-ils à la réalisation de l'agenda PDDAA dans votre contexte ?

1.4 Subsidiarité et Acteurs Non Etatiques

La subsidiarité est également un principe opérationnel précieux pour les Acteurs Non Etatiques lorsqu'ils considèrent les fonctions relatives des organisations continentales, régionales, nationales et locales. En général « Les autorités en charge de la prise de décision devraient se situer au plus bas niveau possible - c. à. d, parmi les parties

prenantes pour la conception véritable du programme d'investissement du PDDAA – avec des acteurs à un niveau supérieur pour apporter leur aide, leur conseil, et pour intervenir dans les questions aux niveaux régional et continental » (NPCA, 2010).

1.5 Principes définissant les obligations minimales

Le reste de ce document suggère des structures et processus pour assurer la capacité des Acteurs Non Etatiques à remplir leurs rôles dans l'agenda du PDDAA. Alors même qu'elles se manifesteront de manières très différentes dans chaque contexte, la finalité reste la même - une participation productive. La liste ci-dessous propose une série de principes définissant les obligations minimales pour assurer une participation de qualité des Acteurs Non Etatiques. Ils offrent un objectif de référence pour chaque contexte, qu'il soit national, régional ou continental.

Combien de ces principes sont remplis dans votre contexte ?

Principes définissant les obligations minimales

- Les Acteurs Non Etatiques sont au courant du processus PDDAA et le comprennent
- Les Acteurs Non Etatiques ont des canaux clairs et un temps adéquat pour contribuer et ils peuvent ainsi influencer les décisions avec succès
- Les Acteurs Non Etatiques contribuent à assurer que les décisions et le reporting soient factuelles
- Les Acteurs Non Etatiques reçoivent une communication claire sur les progrès accomplis
- Les Acteurs Non Etatiques comprennent leur rôle dans la mise en œuvre et suivent la stratégie
- Les Acteurs Non Etatiques participent au processus de revue, sont capables de tenir les partenaires du PDDAA responsables et sont eux-mêmes tenus responsables
- Les Acteurs Non Etatiques ont la capacité de participer quand cela est nécessaire
- Les Acteurs Non Etatiques génèrent les ressources adéquates pour remplir leur rôle
- Les Acteurs Non Etatiques partagent un sentiment d'appropriation du PDDAA avec leurs partenaires gouvernementaux
- Un équilibre entre les différents intérêts informe les décisions par la représentation des voix les moins influentes, dont les femmes, les populations locales (par exemple les petits exploitants), les consommateurs (sécurité alimentaire et nutritionnelle) et l'environnement.

2. Lignes directrices pour le niveau pays

2.1 L'équipe pays comme plate-forme centrale

Le PDDAA appelle à un partenariat authentique entre Acteurs Etatiques et Non Etatiques dans la transformation de l'agriculture. Cependant, le champ des Acteurs Non Etatiques est diversifié et faiblement structuré. « Empiètement, compétition, manque de cohérence et désinformation » est commun entre les nombreux groupes.⁴ Dans un tel contexte, comment instaurer un dialogue, une planification commune, des programmes alignés et une responsabilité mutuelle dans une telle myriade d'acteurs ?

L'équipe pays du PDDAA apporte une solution pragmatique car elle est une coalition centrale, formée pour conduire la transformation du secteur. Elle est prévue pour être menée par le gouvernement mais pas lui appartenir ou être contrôlée par lui. En tant que telle, elle s'avère être un lien à travers lequel structurer et organiser. La participation des Acteurs Non Etatiques et les représentants des Acteurs Non Etatiques sont les points d'entrée des efforts pour stimuler la participation des audiences des Acteurs Non Etatiques.

Le Guide PDDAA (NPCA, 2010) fournit davantage de détails sur le rôle de l'équipe nationale en général : « L'idéal serait qu'elle se compose d'un personnel qui se range d'un niveau moyen à un niveau supérieur en provenance du Ministère de l'Agriculture, d'autres ministères, du secteur privé, des organisations paysannes, des ONG, et d'autres acteurs engagés, s'associant pour former une coalition efficace afin de faire avancer le PDDAA. »

Quelle est la force du partenariat au sein de votre équipe nationale PDDAA ?

Néanmoins, il y a de nombreux défis à relever pour faire de l'équipe nationale l'instrument de liaison pour coordonner la participation des Acteurs Non Etatiques dans le PDDAA. Ces défis incluent :

- L'assurance que les audiences des Acteurs Non Etatiques aient une **représentation** légitime et responsable
- La disponibilité de **ressources** pour la participation des Acteurs Non Etatiques
- La **capacité** inégale de tous les acteurs à créer et mettre en œuvre conjointement les politiques
- La **sensibilisation** limitée des Acteurs Non Etatiques au processus PDDAA et à sa pertinence pour eux
- L'accès aux plateformes pour assurer la **responsabilité** des Acteurs Etatiques, incluant par l'intermédiaire des Parlementaires
- Assurer **l'équilibre des intérêts**, en particulier des femmes, des populations locales, des consommateurs (sécurité alimentaire et nutritionnelle) et de l'environnement.

Les lignes directrices pour le niveau national ci-après apportent des détails supplémentaires sur la manière de s'attaquer à ces défis.

⁴ Melief et van Wijk (2008)

2.2 Trouver les membres Acteurs Non Etatiques pour l'Equipe Nationale

Le défi ~ légitimité et responsabilité perçues

Ne disposant que de temps et de ressources limités et face à un champ d'acteurs complexe, le gouvernement doit faire un choix difficile au moment d'inviter les Acteurs Non Etatiques à participer à l'équipe pays du PDDAA. S'il sélectionne des Acteurs Non Etatiques, ceux-ci sont souvent les organisations parties prenantes les plus connues et qui s'expriment le mieux, basées dans la capitale. De telle sorte que les organisations représentatives gagnent leur influence par le parrainage gouvernemental, plutôt que par une quelconque responsabilité envers la communauté plus large des Acteurs Non Etatiques. Ces membres de l'équipe pays manquent alors de la légitimité dont ils ont besoin pour être respectés et entendus ; ils manquent d'incitation à communiquer et à consulter leurs bases ; et la participation des Acteurs Non Etatiques dans le PDDAA finit par devenir un rituel plutôt qu'un exercice substantiel.

Comment ont été sélectionnés les représentants des Acteurs Non Etatiques qui ont rejoints votre équipe pays PDDAA ?

Recommandation ~ un processus de sélection transparent

Ces lignes directrices recommandent d'établir un processus ouvert et transparent par lequel, dans chaque pays, la communauté élargie des Acteurs Non Etatiques sélectionne les organisations qui serviront de points focaux pour chaque audience (par exemple les agriculteurs, les femmes, les consommateurs, le secteur privé). Une fois choisis, ils servent pour un mandat de 3 ans, temps durant lequel ils recevront un soutien en ressources et développement des capacités. Leur rôle comprend :

- Faire émerger des champions pour le PDDAA de l'ensemble de leur audience
- Assurer que les Acteurs Non Etatiques participent pleinement dans le PDDAA, maximisent leur contribution et réalisent leurs bénéfices potentiels.
- Représenter les intérêts de leurs audiences en tant que membres de l'Equipe Pays du PDDAA
- Disséminer de l'information vers leurs bases
- Consulter leurs bases sur les propositions de politiques
- Confirmer les données S&E grâce aux rapports directs de leurs bases
- Tenir les partenaires PDDAA responsables.

L'intention du PDDAA est de **bâtir une coalition de champions pour la transformation de l'agriculture**. Le danger existe pour n'importe quel processus de sélection de verrouiller l'appropriation du PDDAA entre les mains de quelques organisations. Au contraire, il est vital que l'équipe pays fournisse simplement un point focal pratique pour le dialogue, la planification et la communication et qu'il serve une communauté bien plus large qui s'approprie le PDDAA.

Les **organisations nationales d'agriculteurs** ont un rôle particulièrement significatif à jouer dans le secteur agricole. Elles sont normalement les seules organisations dont la composition s'appuie sur les populations locales qui peuvent légitimement revendiquer de représenter les agriculteurs. Leurs réseaux subrégionaux ROPPA, EAFF, SACAU et PROPAC ont été reconnus par les CER comme des homologues d'égal à égal. Elles devraient en conséquence être considérées à un niveau différent des autres types

d'organisations qui peuvent fournir des services et produits utiles au développement agricole, mais ne sont pas des représentantes des agriculteurs.

Le schéma suivant illustre comment la participation des Acteurs Etatiques et Non Etatiques est canalisée verticalement au travers les différents organes collectifs, jusque dans l'équipe pays, cœur du processus PDDAA au niveau pays. Idéalement l'équipe nationale devrait être constituée approximativement de 50% d'Acteurs Non Etatiques. De même pour les femmes qui constituent la majorité des travailleurs agricoles en Afrique. Les femmes devraient idéalement constituer 50% des membres actifs de l'équipe nationale PDDAA.

CITOYENS	Consumers and producers			
BASE	Acteurs Non Etatiques OCB Organisations religieuses, Académie OSC/ONG Média Industrie agro-alimentaire Organisation de femmes Agriculteurs PME Coopératives Syndicats de Travailleurs Agriculteurs	Parlement	Gouvernem't Beaucoup ministères	Partenaires de Dev't
ORGANES COLLECTIFS	Organisations de Producteurs Alliances Réseaux	Comité Technique	Ministère de l'Agriculture	Ag Groupe de Travail des Donateurs
L'EQUIPE NATIONALE PDDAA	Organisations representative pour: Agriculteurs/ producteurs Secteur Privé Femmes OSC/ONG Académie Autres?	Aucun	PDDAA Point Focale plus autres	Chef de Group de Travail plus autres

Dans certains contextes, rendre l'équipe nationale inclusive peut conduire à la rendre en pratique trop grande pour permettre un travail efficace en commun et une prise de décision dans les temps. Un modèle alternatif consiste à mettre en place un **groupe central** de représentants du Gouvernement, des Organisations d'Agriculteurs et une ou deux autres parties prenantes majeures et un « **groupe consultatif** » plus large avec lequel le groupe central dialogue et discute des options.

Le **gouvernement** a un rôle à jouer dans la convocation et le soutien au processus de sélection, mais sans en influencer le résultat. En soutenant publiquement le processus de sélection, les organes qui en résulteront seront alors fondés sur une base de partenariat et de confiance entre le gouvernement et les Acteurs Non Etatiques.⁵ Néanmoins, le gouvernement doit délibérément se distancier de la facilitation pratique du processus de sélection. Si le gouvernement est perçu comme étant dans la position de pouvoir manipuler le résultat de la sélection, alors la légitimité et la responsabilité des organisations choisies seront remises en question. Il est donc essentiel que le processus de sélection soit géré par les Acteurs Non Etatiques eux-mêmes, des consultants

⁵ Un tel partenariat est identifié par les recherches comme un facteur clé dans l'influence des Acteurs Non Etatiques sur les politiques ~ Perkin & Court (2005)

indépendants, des organisations régionales ou des membres du groupe ressource du PDDAA.

Guide étape par étape

Etape n°1: Inventaire des Organisations d'Acteurs Non Etatiques principaux ayant un intérêt dans le PDDAA

- Les Acteurs Non Etatiques et/ou le gouvernement peuvent entreprendre l'inventaire. (les Organisations Nationales d'agriculteurs ont souvent déjà en place un inventaire des organisations agricoles)
- Inclure tous les Acteurs Non Etatiques qui remplissent des critères minimaux (par exemple : être engagé de manière générale dans la sécurité alimentaire ou agricole; indépendant du gouvernement ; représentant une base de plus de 250 personnes ou avoir un budget annuel de plus de 50000 Dollars)
- Les organisations dans l'inventaire font une revue de la liste pour en estimer la complétude.

Etape n°2: Définir les sièges disponibles pour les Acteurs Non Etatiques dans l'équipe pays

- Considérer le mérite d'une structure à deux niveaux avec un « groupe central » et un « groupe consultatif »
- Inclure au minimum des sièges pour les Acteurs Non Etatiques servant les agriculteurs/producteurs, le secteur privé, la société civile, les OSC/ONG, les femmes et des institutions de savoir.
- Considérer des sièges additionnels pour d'autres publics par exemple les médias le OING, les syndicats de travailleurs agricoles.
- Les sièges pour les Acteurs Non Etatiques devraient s'élever à près de 50% de l'équipe nationale.

Etape n°3: Chaque audience choisit une organisation pour participer à l'équipe pays

- Appeler une réunion générale de tous les Acteurs Non Etatiques inventoriés, pour les informer sur le PDDAA, l'équipe nationale, et le rôle des Acteurs Non Etatiques ; et pour leur fournir les termes de références pour les Acteurs Non Etatiques membres de l'équipe pays. Les termes de références devraient exprimer l'attente qu'une fois toutes combinées, ces organisations couvrent tous les publics, soient capables de représenter les intérêts des femmes et des populations locales et disposent d'une expertise transversale à tous les piliers.
- Les Acteurs Non Etatiques gèrent eux-mêmes le processus de décision dans la sélection des membres.
- Si une audience a des difficultés à choisir une organisation, inviter des personnes extérieures pour faciliter le processus, par exemple les CER, les organisations régionales représentatives, des membres du groupe ressource. (Le gouvernement ne peut pas aisément faciliter ce processus et maintenir son impartialité).
- Si deux organisations recoupent la même audience, considérer la création de deux sièges (par exemple pour une organisation d'agriculteur paysans et un syndicat d'exploitants commerciaux). Si de multiples organisations existent, considérer la constitution d'un group « ombrelle ».

Etape n°4 : **Assurer une équité de genre dans l'équipe pays**

- Chaque organisation sélectionnée propose une femme et un homme pour siéger dans l'équipe nationale en son nom.
- L'équipe nationale se met ensuite d'accord sur les personnes en s'assurant qu'un nombre égal d'hommes et de femmes soit présents dans l'équipe.

Etape n°3 : **répéter le processus dans 3 ans**

Etude de Cas: entreprendre un inventaire des Acteurs Non Etatiques dans le secteur

L'Agro-Enterprise Learning Alliance (AELA) est une organisation d'ONG internationales, d'organisations de recherche et d'agences de développement qui relie les petits exploitants agricoles aux marchés. L'AELA s'est rapprochée de l'ACTESA afin de se connecter au programme plus vaste de la COMESA pour l'intégration des petits exploitants dans les marchés nationaux, régionaux et internationaux. Néanmoins, l'AELA a découvert que stratégiquement s'impliquer avec les agriculteurs s'avère difficile avec peu ou sans information sur qui ils sont, où et ce qu'ils cultivent. En réponse à ceci, l'AELA mène un exercice de cartographie pour les groupes d'agriculteurs de l'agro entreprise dans toute l'Afrique du Sud et de l'Est, basé sur des « séries de données minimum ». Les données incluent : les coordonnées GPS des groupes d'agriculteurs, combien d'hommes et de femmes comprend chaque groupe, ce que produit le groupe, le volume de denrées produites, le volume vendu et le profit moyen de chaque denrée. Les données de tous les groupes seront chargées sur le site web de l'ACTESA, disponible pour le public, aidant à relier les agriculteurs aux producteurs. Ceci devrait aussi être utile aux équipes PDDAA de tout le Sud et l'Est de l'Afrique.

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES :

- Les Acteurs Non Etatiques peuvent initier un processus d'inventaire eux-mêmes.
- Développer l'inventaire en consultation avec les Acteurs Etatiques et les cadres de travail régionaux aide à promouvoir une culture de partenariat
- Un inventaire bien conçu peut fournir des données pour de multiples usages

2.3 Travailler en partenariat

Le défi ~ travailler en partenariat est une nouvelle manière de faire

Le succès d'une équipe nationale dépend du travail ensemble, en partenariat entre Acteurs Etatiques et Non Etatiques. Pourtant, historiquement ils se sont distanciés les uns des autres, avec les gouvernements se focalisant sur le développement des politiques et les Acteurs Non Etatiques se concentrant sur la mise en œuvre. Au pire, les relations se caractérisent par la méfiance, l'incompréhension et l'antagonisme. La création et la mise en œuvre en commun des politiques constituent une nouvelle manière d'opérer pour laquelle aucune des deux parties n'a d'expérience.

Est-ce votre équipe nationale dispose d'un plan clair et partagé et d'une méthode de travail établie ?

Recommandation ~ se mettre d'accord sur la manière de travailler ensemble

Aussi tôt que possible l'équipe pays devrait établir une culture de partenariat, se mettre d'accord sur une manière de travailler ensemble, et définir des objectifs communs. Les pratiques recommandées comprennent :

- La création d'un plan annuel pour la mise en œuvre du processus PDDAA avec des priorités clairement établies, des échéanciers, ainsi que les rôles et responsabilités pour chaque membre. Ceci devrait être fondé sur les Termes de Référence de l'Equipe Pays et se focaliser sur l'avancement du processus de planification des investissements.
- Assurer que le plan (et sa réalisation) accorde suffisamment de temps aux organisations représentatives pour informer et consulter leurs bases tout au long du processus
- Les organisations de l'équipe pays créent et partagent leurs propres plans d'action pour la concrétisation de leurs responsabilités.
- Se réunir régulièrement (tous les mois) pour passer en revue les progrès et traiter les problèmes émergents
- Assurer que des femmes et des hommes participent à l'équipe pays de manière égale et équitable

Etude de cas:

Gérer un processus participatif pour informer le développement des politiques.

Le Future Agricultures Consortium (FAC) est une alliance de savoir, des chercheurs et praticiens (d'institutions d'Afrique et de Grande Bretagne) qui travaillent à renforcer les politiques agricoles africaines. En réponse au manque d'implication substantielle des Acteurs Non Etatiques dans les prises de décisions et les politiques agricoles ne reflétant pas leurs besoins, la FAC engage à présent régulièrement des dialogues multi parties prenantes avec les Acteurs Etatiques et Non Etatiques.

En plus de collecter les publications de recherche sur les politiques, la FAC partage également ses résultats lors d'évènements favorisant le dialogue. A ces évènements, pas de table de haut niveau, ni de traitement préférentiel pour les Acteurs Etatiques - l'éthos de la FAC est de remplir ces réunions avec les meilleurs penseurs et acteurs sur le sujet. Les méthodes de facilitation sont participatives et comprennent des discussions de groupes, des sessions en petits groupes, des plénières etc, permettant de créer des espaces favorables pour que les participants se sentent à l'aise et contribuent. Même si la FAC organise des évènements internationaux annuels, la plupart de l'engagement de la FAC dans les politiques est réalisé au travers d'activités régulières et modestes, par exemple par des réunions de 12-15 personnes lors de petits-déjeuners et déjeuners.

Par exemple, une réunion pastoraliste à Kinna (Kenya) comprenait trois jours sous un arbre Borana et a fait se rencontrer pastoralistes et chercheurs avec le gouvernement. Un autre exemple, en suivi à une conférence internationale, la FAC a organisé trois ateliers de niveau national avec près de 100 petits fermiers exploitants au Kenya, au Malawi et en Ethiopie auxquels se sont joints des officiels locaux et du gouvernement national.

Plus d'informations sur la FAC sont disponibles sur www.future-agricultures.org

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES

- Des évènements modestes, réguliers et informels peuvent aider à abattre les barrières entre Acteurs Etatiques et Non Etatiques afin de promouvoir un dialogue ouvert et productif.
- Assurer l'implication des femmes et des jeunes à toutes les étapes nécessite un effort délibéré.
- Un processus participatif et fondé sur les résultats n'a pas besoin d'être dispendieux mais une planification attentive et suivie est essentielle.

2.4 Financer les Acteurs Non Etatiques membres de l'équipe pays

Le défi ~ des ressources inadéquates

Beaucoup d'Acteurs Non Etatiques manquent de ressources financières pour participer au PDDAA de manière efficace, en particulier ceux qui servent les intérêts des audiences pauvres et les moins influentes.

Ils ont besoin des financements pour :

- Le temps de travail
- Les frais de déplacement pour assister aux réunions
- Des campagnes de sensibilisations pour leurs audiences
- Des recherches politiques afin qu'ils puissent présenter des positions factuelles pendant le dialogue politique
- Des exercices de consultation

Quel niveau de ressources pour les Acteurs Non Etatiques représenterait un bon investissement pour le processus PDDAA dans votre contexte?

Sans ces ressources, leur participation est inégale, réactive, manque de confiance et n'est pas basée sur des consultations substantielles. Le soutien financier est souvent disponible seulement pour les frais de déplacement pour les réunions pour lesquelles le gouvernement ou les partenaires de développement souhaitent la participation des Acteurs Non Etatiques. Ceci retire du pouvoir aux Acteurs Non Etatiques, sape leurs efforts dans l'organisation d'une stratégie d'engagement cohérente, et renforce la perception d'alibi gouvernemental et du parrainage des donateurs.

Recommandation ~ des dons pour les Acteurs Non Etatiques choisis pour servir leurs bases

Ce document recommande l'établissement d'un fonds pour distribuer des dons en soutien aux organisations représentatives des Acteurs Non Etatiques qui participent à l'équipe pays du PDDAA au nom d'une des audiences clé. Chaque organisation se joignant à l'équipe pays devra préparer un plan et un budget pour leur engagement dans le PDDAA pour les 2 à 3 années à venir, qui seront ensuite soumis au fonds. Leurs plans devront être conçus pour un contexte, une audience public.⁶ Le niveau de soutien financier nécessaire variera significativement d'une organisation à l'autre en fonction de l'ampleur de leur rôle et des ressources disponibles.

Avec comme critère premier, la sélection par une audience, le fonds permettra de promouvoir la responsabilité envers leur base plutôt que d'orienter les organisations à servir les intérêts des donateurs. Ceci établira donc les fondations d'un meilleur auto-financement avec comme objectif ultime d'éliminer le financement par les donateurs.

Le fonds sera géré en partenariat par les financeurs et les Acteurs Non Etatiques eux-mêmes. Même si le gouvernement est susceptible de jouer un rôle dans tout comité de pilotage, ceci doit être organisé avec précaution pour assurer que la viabilité financière des Acteurs Non Etatiques n'est pas dépendante du parrainage gouvernemental.

Est-ce que le financement pour les Acteurs Non Etatiques dans l'équipe pays est structuré pour renforcer leur responsabilité par rapport à leur base ?

⁶ Les recherches montrent que les programmes de soutien aux Acteurs Non Etatiques doivent être conçus de manière flexible pour pouvoir s'adapter aux contextes politiques, culturels et économiques spécifiques. Foresti (2007)

Guide étape par étape

Etape n°1: **établir un fonds panier national**

- Objectif : être la source première de financement additionnel pour les représentants des Acteurs Non Etatiques au niveau pays
- Financé par le gouvernement national, les donateurs, les CER, les OING et le secteur privé
- Etabli et administré en partenariat par l'équipe pays et les financeurs
- Critère d'éligibilité ~ destiné aux organisations représentatives des Acteurs Non Etatiques membres de l'équipe pays qui :
 - Sont passés par processus de sélection transparent pour rejoindre l'équipe pays
 - Ont créé un plan d'action commun pour l'équipe pays
 - Ont préparé des plans et budgets pour leur travail dans le cadre du PDDAA
 - Ont fourni quelque autofinancement

Etape n°2 : **Chaque organisation prépare un budget** (simultanément à l'étape n°1)

- Basé sur le plan d'action pour l'accomplissement de leur responsabilité au sein du plan de l'équipe pays du PDDAA
- Incluant les coûts de personnel, les frais de déplacement, le travail de communication et de consultation, recherche politique etc.
- Incluant la proportion qui est autofinancée

Etape n°3: **cycle de financement annuel**

- Les budgets des organisations sont soumis ensemble
- Les financements disponibles sont alloués entre les organisations de manière appropriée

Etape n°4 : **rapport et vérification préalable**

- L'accomplissement du plan d'action de l'année précédente est une pré-condition à la poursuite du financement
- Le renouvellement de la sélection par la base est une pré-condition pour être membre de l'équipe pays et donc pour le financement

Etude de cas: Le financement des organisations des Acteurs Non Etatiques membres de l'équipe pays

Le Conseil National pour le Dialogue, la Consultation et la Coopération Rurale (CNCR/NCRC) du Sénégal est composé de 9 fédérations d'agriculteurs (associations paysannes, coopératives, coopératives agricoles, horticoles, de femmes, de pêcheurs, de fermiers, d'éleveurs et forestières). Avec l'Association Sénégalaise pour la Promotion des Petits Projets de Développement (ASPRODEP), ils ont innové par un cadre alternatif positif pour le financement des Acteurs Non Etatiques.

Dans le contexte d'une résistance gouvernementale à financer les Organisations d'Agriculteurs et un climat de parrainage des donateurs, le CNRC et l'ASPRODEP ont fait pression sur la Banque Mondiale pour l'établissement d'un fonds pour les soutenir, sous les auspices du gouvernement du Sénégal. La Banque Mondiale leur a attribué des fonds et le comité de pilotage du CNRC a mis en avant des propositions pour l'utilisation de ces fonds. Le CNCR et l'ASPRODEP contribuent à la gestion et le monitoring de ces fonds.

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES

- Une coalition d'Acteurs Non Etatiques bien organisée peut avoir une influence réussie pour l'obtention de mécanismes financiers qui promeuvent l'indépendance par rapport au gouvernement et la responsabilité envers leur base.

2.5 Développement des capacités

Le défi ~ les partenaires manquent de compétences pour créer et mettre en œuvre les politiques et programmes en commun

Comme mentionné précédemment, la création et mise en œuvre en commun des politiques et programmes du PDDAA est une nouvelle manière de fonctionner et représente un bon en avant dans l'ampleur et la qualité du développement agricole. Ainsi, cela requiert de nouvelles capacités pour la conduite du processus et augmente la demande en terme de capacité technique.

Les représentants des Acteurs Non Etatiques peuvent ne pas être familiers avec la pratique du plaidoyer, la définition des politiques, la négociation, la consultation ainsi que l'analyse et le suivi budgétaire. Il se peut également qu'ils aient une connaissance limitée des aspects techniques des politiques agricoles et aient des difficultés à accéder aux derniers faits à partir desquels ils pourraient formuler une position informée.

Les représentants du gouvernement peuvent ne pas être familiers avec le participation multi parties prenantes et ne pas avoir les compétences de facilitation pour la gérer efficacement.⁷

Recommandation ~ des programmes ciblés de développement des capacités

Renforcer les capacités est fondamental pour l'ensemble de l'agenda PDDAA et une Stratégie d'ensemble de Développement des Capacités est mise à disposition par le NPCA. Elle fournit des détails sur la manière dont établir un programme ciblé de développement des capacités qui soit cohérent avec les buts et principes du PDDAA.

Un programme de développement des capacités doit avoir un agenda plus vaste que simplement la participation des Acteurs Non Etatiques. Néanmoins, il y a certaines capacités vitales pour la participation des Acteurs Non Etatiques, qui doivent être prises en compte. Dans l'équipe pays, les Acteurs Non Etatiques auront besoin de nouvelles compétences et connaissances afin de contribuer en confiance et efficacement ; et les représentants du gouvernement devront changer leur état d'esprit et auront besoin de compétences pour gérer efficacement la planification et la définition des politiques de manière participative.

Dans votre contexte, quels sont les manques en termes de capacité pour les parties prenantes PDDAA clé ?

Capacités prioritaires pour stimuler la participation des Acteurs Non Etatiques

- Connaissance du processus PDDAA
- Communication et sensibilisation
- Plaidoyer
- Négociation
- Consultation
- Processus de définition des politiques
- Analyse et suivi budgétaire
- Compétences de présentation
- Analyse des données S&E
- Compréhension de l'approche complète de la sécurité alimentaire et agricole
- Sensibilisation au genre et aux droits des femmes
- Connaissance technique des questions politiques par exemple les changements climatiques
- Compréhension des cadres légaux des droits humains tels que le « droit à l'alimentation »
- La valeur et les méthodes participatives de définition des politiques
- Gestion efficace des processus et réunions

⁷ McKeon (2010)

Enfin, il y a certains contextes où les Acteurs Non Etatiques sont si faibles qu'ils ne sont pas perçus comme légitimes ou dignes de confiance. Dans une telle situation, le gouvernement, les OING, les partenaires de développement et les organisations régionales devront toutes faire preuve de leadership et aider à établir les structures institutionnelles nécessaires, ou assurer que celles existantes soient renforcées avec une gestion et une gouvernance efficace.

Guide étape par étape

Se référer à la stratégie de développement des capacités du PDDAA pour des directions plus détaillées

Etape n°1 ~ Identifier les besoins en développement des capacités

- Identifier les individus et organisations qui seront vitales au succès du PDDAA sur le court et long terme
- Inventorier les capacités techniques et relatives au processus existantes et nécessaires, afin de mettre en lumière les manques et les champs prioritaires pour le développement des capacités

Etapas n°2 ~ Passer en revue les opportunités pour le développement des capacités

- Passer en revue les initiatives de développement des capacités actuellement disponibles au niveau national, régional et continental
- Le NPCA devrait avoir des informations au niveau continental. Les CER et les organisations régionales devraient avoir des informations au niveau régional. Les initiatives régionales et continentales pourraient bénéficier d'économies d'échelle, et ont un potentiel pour tirer des enseignements à travers les différents pays.

Etape n°3 ~ Créer un programme de développement des capacités

- Faire se rencontrer les besoins en capacité avec le soutien disponible pour créer un programme de développement des capacités
- Considérer la possibilité d'identifier des sources de soutien à court terme pour parer aux manques jusqu'à ce que la capacité dans le pays soit établie. Un tel soutien devrait être délivré d'une manière qui favorise l'habilitation et promeut le transfert de compétences.
- Promouvoir la participation conjointe dans les initiatives de capacités des Acteurs Etatiques et Non Etatiques de manière à la compréhension mutuelle.

Etude de cas : OING soutenant les organisations de la société civile

La NFPG (National Farmers' Platform the Gambia) fournit aux agriculteurs un forum efficace pour coordonner leur préoccupations et aspirations et les canaliser efficacement vers le gouvernement pour leur résolution. Néanmoins, de 1997 à 2003 le NFPG a traversé de telles difficultés financières et organisationnelles qu'il a été rendu pratiquement inefficace.

Avec la vision du NFPG servant d'organe principal pour le plaidoyer et au nom des agriculteurs en Gambie, en 2004 la NFPG s'est rapprochée d'ActionAid pour demander des financements afin de mener une revue de la plateforme avec pour objectif de la restructurer. ActionAid a soutenu la NFPG dans le renforcement de leurs capacités et a facilité leur engagement dans le PDDAA. Ils ont financé une revue de la NFPG, ont mené leur restructuration en conséquence, ont recruté un coordinateur à plein temps et un agent comptable pour la NFPG et ont loué un bureau pour leur permettre de construire leur capacité jusqu'à un niveau tel qu'ils sont à présent facilement reconnaissable par le gouvernement.

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES :

- Les Acteurs Non Etatiques peuvent rechercher un soutien important auprès des OING avec lesquels ils partagent des objectifs stratégiques
- Les OING peuvent soutenir les Acteurs Non Etatiques de manière à ce qu'ils se renforcent.

2.6 Communication et consultation avec les audiences des Acteurs Non Etatiques

Le défi ~ une sensibilité au PDDAA et une possibilité de contribuer limitées

La participation au processus PDDAA connaît des difficultés à s'étendre au-delà d'un groupe relativement limité de parties prenantes ~ généralement celles qui sont le mieux éduquées et basées dans la capitale. Les parties prenantes rurales pour lesquelles le PDDAA a le plus de pertinence sont exclues par la distance, les coûts de déplacements, le manque d'éducation et simplement d'accès à l'information.

Recommandation ~ Les efforts de communication et de consultation visant les parties prenantes marginalisées

De manière pragmatique, toutes les parties prenantes n'ont pas besoin d'être sensibilisées ou de contribuer dans tous les aspects du processus PDDAA. Néanmoins, le succès du PDDAA dépend d'efforts de communication et de consultations qui assurent au minimum :

- Qu'un équilibre entre les intérêts informe le processus décisionnel
- Que les parties prenantes soient capables d'influencer les décisions qui vont les affecter
- Que les parties prenantes soient informées des décisions et des opportunités qui vont les affecter
- Que l'équipe pays se sente responsable de ses performances

Comment construisez vous la prise de conscience et l'adhésion nécessaire à une transformation systémique ?

L'équipe pays devrait avoir une stratégie générale en place pour la communication et la consultation. Pour favoriser l'inclusion des Acteurs Non Etatiques, elle devrait mettre l'accent sur des efforts délibérés pour parvenir à atteindre les groupes marginalisés comme les fermiers ruraux, les petits exploitants et les femmes, en particulier quand il s'agit de décisions qui vont les affecter.

Stratégies pour la communication et la consultation

Le NPCA est en train de développer une stratégie de communication d'ensemble pour le PDDAA, et il y a des propositions pour développer les ressources en communication pour soutenir les équipes nationales. Entretemps, les équipes pays devraient développer leur propres approches, appropriées à leur contexte.

Ces stratégies incluront probablement:

- Un effet de levier sur les réseaux et travail des Acteurs Non Etatiques membres de l'équipe pays pour disséminer l'information, par exemple au niveau des branches locales des Organisations d'Agriculteurs Nationales.
- L'information les médias sur le PDDAA et leur fournir des communiqués de presse sur les décisions importantes, opportunités et progrès. La radio en particulier est un vecteur précieux pour informer les zones rurales à taux d'alphabétisation moindre.
- La convocation de réunions de consultation régionales sur les questions importantes
- Un effet levier sur les OING pour atteindre leurs partenaires locaux de mise en œuvre pour consultation
- Demander aux parlementaires de consulter leurs administrés locaux
- Travailler au travers des forums traditionnels

Etude de cas : travailler avec les médias pour augmenter la prise de conscience

Initialement, l'implication des Acteurs Non Etatiques dans le PDDAA était limitée à celles qui avaient leur centre à Monrovia. La faiblesse des infrastructures constitue un défi pour acheminer l'information dans les parties les plus rurales du Libéria, laissant les Acteurs Non Etatiques basés en zone rural négligés par les processus PDDAA. Pour s'attaquer au défi d'atteindre ces Acteurs Non Etatiques et assurer la participation d'une base large d'ANE, le Libéria a efficacement utilisé les stations de radio rurales pour informer les fermiers sur le processus PDDAA et solliciter leur participation. Les programmes radios ont été présentés non seulement en « anglais libérien » mais aussi dans des dialectes locaux variés.

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES :

- La radio est un outil simple mais rentable pour augmenter la prise de conscience et la participation des ANE rurales pendant le processus PDDAA

2.7 Responsabilité Mutuelle

Le défi ~ des opportunités limitées de tenir les partenaires PDDAA responsables

Les Acteurs Non Etatiques ont un rôle central à jouer pour tenir responsables les partenaires PDDAA quant à leurs engagements - sur le financement, les actions et les résultats. Cependant, jusqu'à présent, l'architecture pour la responsabilité a été ambiguë. Si les engagements sont clairs, les données sur les performances ne sont pas disponibles et il existe peu de plateformes pour le débat ; ainsi les Acteurs Non Etatiques ne peuvent jouer leur rôle de veille au nom de leurs bases. De la même manière, les Acteurs Non Etatiques peuvent manquer d'incitation réputationnelle à réaliser leurs engagements.

Recommandation ~ Etablir une architecture claire pour une responsabilité mutuelle

Le Cadre de Responsabilité Mutuelles du PDDAA récemment validé (AUC/NPCA 2010) propose une architecture pour stimuler la responsabilité et ainsi les incitations pour la réalisation des engagements. Aux niveaux nationaux, régionaux et continentaux, il propose que des rapports annuels S&E soient passer en revue par une coalition de parties prenantes pour produire un rapport de Responsabilité Mutuelle qui évalue la performance des partenaires du PDDAA par rapport à leurs engagements. Au niveau pays, la coalition de parties prenantes devrait être l'équipe pays du PDDAA, en partant du principe que la sélection des Acteurs Non Etatiques a été inclusive et transparente. Chaque membre de la coalition de parties prenantes sera responsable de représenter et de consulter sa base.

Quelles sont les incitations réputationnelles à réaliser leurs engagements pour les partenaires, dans votre contexte?

Même si le Cadre de Responsabilité Mutuelle fournit un modèle simple (voir ci-dessous), l'architecture réelle devrait s'appuyer sur et renforcer les systèmes existants, processus et plateformes pour la responsabilité au sein des efforts nationaux de développement.

Architecture proposée au niveau pays pour une Responsabilité Mutuelle			
Éléments centraux	Systèmes S&E Génèrent des données objectives dans le cadre du S&E du PDDAA sur les progrès par rapport aux objectifs et à la réalisation des engagements.	Plateformes de Revue et de Dialogue Les rapports S&E sont passés en revue par les partenaires clé du PDDAA en consultation avec leurs bases. Les conclusions tirées des performances, forces et faiblesses, actions de suivies et les responsabilités.	Plateforme de reconnaissance Les rapports de Responsabilité Mutuelle présentés aux forums politiques et techniques pour adoption incluant les actions de suivi.
Résultats Présentés dans	Faits <i>Rapport S&E</i>	Débat <i>Rapport de Responsabilité Mutuelle</i>	Engagements <i>Rapport de Responsabilité Mutuelle adopté</i>
Géré par	SAKSS Node	L'Equipe Pays (avec facilitation indépendante)	Réunion inter-ministérielle

Guide étape par étape

Etape n°1 ~ **L'enregistrement public des engagements**

- Etablir un simple enregistrement public de n'importe quel engagement pris par les partenaires du PDDAA (par exemple sur un site internet). Enregistrement de qui va faire quoi et d'ici quand. Ces engagements peuvent être en rapport avec la finance, les actions et résultats et peuvent être trouvés dans des communiqués, un compact, un plan d'action, des promesses. Garder des enregistrements publics aide à augmenter les incitations à réaliser les engagements et rend possible une revue ultérieure.

Etape n° 2 ~ **Générer un rapport S&E**

- Assurer que les systèmes S&E nationaux enregistrent les données nécessaires pour tracer les performances du secteur agricole. Si nécessaire, le ReSAKKS⁸ devrait être capable d'offrir son aide dans le développement d'un cadre⁹ S&E robuste pour le PDDAA dans un pays et renforcer la capacité nationale.
- Requérir des rapports S&E annuels sur les performances du secteur au regard des intrants, productions et résultats.

Etape n°3 ~ **générer un rapport de Responsabilité Mutuelle**

- Commissionner un organe indépendant pour faciliter le processus de revue (le NCPA peut être capable d'apporter son aide pour cela).
- A chaque revue du rapport S&E, les membres de l'équipe pays du PDDAA considèrent les performances de partenaires variés par rapports à leurs engagements, consultent leurs bases et préparent des conclusions.
- Dialogue et débat au sein de l'équipe pays sur les performances, forces, faiblesses, actions de suivie et responsabilité envers chaque audience dans le cadre du PDDAA.
- Les conclusions sont rassemblées en un rapport de Responsabilité Mutuelle

Etapes n°4 ~ **Présentation aux plateformes de reconnaissance**

- Présentation du rapport de Responsabilité Mutuelle aux plateformes politiques pertinentes, par exemple au Comité Technique du Parlement et aux réunions Interministérielles.
- Générer des plans d'action adoptés politiquement pour améliorer la performance
- Partager le rapport et les actions de suivie publiquement au travers des médias.

⁸ www.resakss.org

⁹ Voir le Cadre S&E du PDDAA (ReSAKSS 2010) qui a défini une série d'indicateurs principaux au niveau continental et régional et qui offre une base pour le S&E national.

Etude de cas: architecture au niveau pays pour le responsabilité

Le Rwanda offre un exemple fort de mécanismes au travers desquels les Acteurs Non Etatiques peuvent tenir le gouvernement et les partenaires de développement responsables.

Le gouvernement du Rwanda a introduit des cadres de travail pour réaliser des bilans avec pour objectifs d'augmenter la responsabilité politique du gouvernement par rapport aux citoyens, la responsabilité mutuelle du gouvernement par rapport aux donateurs et la transparence d'ensemble des pratiques gouvernementales. Ces cadres de travail spécifiques incluent : le cadre de travail des résultats pour la Stratégie de Développement Economique et d'Eradication de la Pauvreté, qui permet aux leaders politiques de tenir responsables les fonctionnaires de haut rang quant à la réussite du programme gouvernemental; le Cadre de Travail sur la Performance Commune utilisé par le gouvernement et tous les donateurs, qui offre une base aux partenaires de développement pour tenir le gouvernement responsable sur l'utilisation de l'aide au développement ; et le Bilan des Partenaires de Développement utilisé par le gouvernement et les partenaires de développement pour évaluer les performances des donateurs. Des indicateurs clés sont choisis pour ces cadres de travail grâce à un processus de dialogue entre les partenaires de développement et le gouvernement.

Un certain nombre de parties prenantes différentes incluant les agriculteurs et les organisations de la société civile revoient publiquement les résultats des cadres de travail où un rapport de type feuille de score est présenté. Ainsi les Acteurs Non Etatiques sont pourvus de moyens pour suivre les progrès vers l'atteinte des objectifs de développement et pour tenir le gouvernement et les partenaires de développement responsables de leurs réalisations.

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES:

- Les Acteurs étatiques peuvent trouver leur propre intérêt à inviter les Acteurs Non Etatiques à pratiquer une veille. Elle promeut leur légitimité et fournit des incitations à apporter les bénéfices réels aux citoyens.
- Le PDDAA remplit ses objectifs à l'intérieur de l'agenda et de l'architecture de développement plus vaste du pays.

2.8 Impliquer les parlementaires et les autres membres du gouvernement local et national

Le défi ~ Comment connecter les parlementaires au PDDAA ?

Enfin, les parlementaires et les autres membres du gouvernement local et national méritent une mention spéciale. Ils ne sont pas des Acteurs Non Etatiques, mais ils peuvent agir comme une passerelle vitale entre la société civile et le gouvernement. S'ils sont impliqués pleinement, ils peuvent tenir le bras exécutif du gouvernement responsable auprès du peuple dans le traitement de leurs besoins pour les moyens d'existence et de sécurité alimentaire. Ils ont aussi un rôle crucial à jouer dans la législation des réformes politiques et dans l'augmentation de l'investissement public.

Est ce que les parlementaires soutiennent activement le PDDAA dans votre contexte ?

Néanmoins, les pratiques de bonne gouvernance recommandent que les bras législatif et exécutif du gouvernement soient tenus séparés afin de limiter la politisation du processus décisionnel quotidien. Donc les parlementaires ne devraient pas avoir un rôle plein dans l'équipe pays. Des mesures additionnelles sont par contre nécessaires pour assurer leur participation effective.

Recommandation ~ une implication active avec le Comité Technique du Parlement

D'une forme ou d'une autre, le Parlement a probablement un comité technique sur l'agriculture ou la sécurité alimentaire. L'équipe pays, menée par le point focal du gouvernement devrait s'impliquer avec ce groupe :

- Fournir des mises à jour régulières des progrès et présenter le rapport de Responsabilité Mutuelle annuellement
- Consulter le comité sur les questions importantes
- Demander aux parlementaires d'atteindre leurs administrés, particulièrement dans mes zones rurales.
- Inclure les parlementaires dans les efforts de renforcement des capacités et d'augmentation de la sensibilisation
- Soutenir le comité technique en maintenant l'engagement politique quant à l'agenda du PDAA au sein du parlement, par exemple sur un objectif de croissance de 6%.
- Promouvoir les visites de terrain pour que les parlementaires puissent voir l'impact des politiques, programmes et investissements améliorés. Les ANE devraient organiser pro-activement ces visites.
- Les Acteurs Non Etatiques peuvent souhaiter tenter d'influencer les parlementaires par rapport à des positionnements politiques.

Enfin, il est aussi intéressant de considérer comment impliquer les membres du gouvernement local.

Etude de cas: générer le changement grâce aux parlementaires

En Tanzanie, les Services de Secours aux Orphelins étaient insatisfaits des efforts du gouvernement pour s'attaquer à la malaria. En réponse, ils ont ciblé 37 Membres du Parlements (MP) pour les impliquer dans une campagne nationale contre la malaria. Ces MP ont formé une « Coalition des Membres du Parlement de Tanzanie contre la Malaria » (TAPAMA), la première coalition de cette sorte en Tanzanie. Les MP étaient équipés des derniers éléments et rapports sur la malaria en Tanzanie et furent formés spécifiquement à devenir des « Agents du Changement » dans leur communautés.

L'alliance TAPAMA a accru le soutien des autres leaders politiques et a conduit à renforcer l'action autour de la mise en œuvre des Objectifs de Développement du Millénaire liés à la malaria, *Rolling Back Malaria* (RBM) et la Politique National de la Tanzanie sur le contrôle, la prévention et le traitement de la Malaria. La sensibilisation et l'engagement pour le projet ont été décuplés avec plus de 240 décideurs politiques grâce à un atelier.

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES:

- Les parlementaires ont un rôle puissant et légitime pour conduire le changement
- Les Acteurs Non Etatiques peuvent réaliser leurs agendas en se focalisant sur un certain nombre de MP et en les ciblant
- Quand ils sont pleinement impliqués, les MP tiendront le gouvernement responsable envers le peuple dans le traitement de ses besoins et jouent un rôle critique en légiférant en faveur des réformes politiques et l'augmentation de l'investissement public.

3. Lignes directrices au niveau régional

Au niveau régional, il y a deux types de fonctions que remplit le PDDAA :

1. Améliorer les politiques, investissements et capacités de niveau régional, par exemple sur les questions de commerce régional et de gestion des ressources naturelles.
2. Générer du soutien pour les processus au niveau des pays de la part des organisations régionales.

Les Communautés Economiques Régionales ont un rôle de leader dans chaque région. Elles co-organisent le développement des compacts, des plans d'investissement et de la programmation sur les questions régionales (fonction 1) ; et apportent un soutien aux états membres (fonction2).

Les Acteurs Non Etatiques ont également une contribution importante à faire dans ces deux fonctions, et les lignes directrices régionales qui suivent, suggèrent comment maximiser la qualité de leur participation.

3.1 Promouvoir les Acteurs Non Etatiques dans les processus régionaux

Le processus régional PDDAA reflète principalement le processus au niveau national mais se focalise entièrement sur les questions qui ne peuvent être résolues au niveau régional. Les CER devrait donc convoquer une équipe régionale qui constituerait la coalition centrale pour conduire les améliorations du secteur ; et comme au niveau pays, ceci ferait le lien avec les efforts pour assurer la participation des Acteurs Non Etatiques.

Les lignes directrices nationales de la section 2 sont également pertinentes pour le processus régional et devraient être la source première de directions pour réaliser une participation effective des acteurs non étatiques. Il y a quelques exceptions qu'il convient de noter :

- Idéalement, le **choix des Acteurs Non Etatiques membres de l'équipe nationale** devrait être fait à une conférence régionale de représentants des Acteurs Non Etatiques de niveau national, renforçant ainsi la subsidiarité, la responsabilité et l'interconnexion entre les niveaux nationaux et régionaux. Néanmoins ceci peut s'avérer impossible si tous les pays n'ont pas choisi de manière transparente les membres Acteurs Non Etatiques pour l'équipe nationale. Dans ce cas, il sera nécessaire de répliquer le processus national de réalisation d'un inventaire et ensuite d'inviter les Acteurs Non Etatiques à sélectionner leurs membres.
- Il existe une proposition qu'un Fonds Panier Continental soit établi pour fournir un **soutien financier** à la participation des Acteurs Non Etatiques au niveau régional, plutôt que d'avoir un fonds panier pour chaque région. Ceci répond à trois problèmes : 1) les coûts de transaction ; 2) la duplication entre les représentations aux CER qui se superposent; et 3) comment soutenir la participation des Acteurs Non Etatiques dans les régions où la CER n'est pas impliquée (ce problème est discuté plus bas). Contacter la NPCA pour demander le statut le plus récent de ce fonds et s'il va aller de l'avant. Si tel n'est pas le cas, considérer l'établissement de fonds panier régionaux.

3.2. Soutenir la participation au niveau pays

Les organisations d'Acteurs Non Etatiques régionales ont un rôle essentiel à jouer dans le soutien à la participation et au processus nationaux, en particulier pour leurs bases. Par exemple, les Organisations Régionales d'Agriculteurs peuvent fournir une assistance inestimable à leurs organisations membres dans chaque pays. Les fonctions de soutien comprennent :

- Communiquer avec les audiences au niveau national pour assurer leur sensibilisation et leur compréhension du processus PDDAA dans leur pays.
- Faire un usage efficace des fonds en s'attaquant à des problèmes communs entre les pays, par exemple les positionnements politique, les capacités de développement, le partage des bonnes pratiques.
- Plaidoyer général pour la qualité de la participation des Acteur Non Etatiques au niveau pays.
- Faire remonter les problèmes au niveau de la CER s'il est impossible de les résoudre au niveau national.
- Représenter leurs audiences au niveau continental (voir section suivante)
- Assurer la cohérence politique entre les niveaux nationaux et régionaux
- Suivre les performances au niveau national à travers la revue des rapports de Responsabilité Mutuelle

Remplir ces fonctions implique un volume de travail significatif et nécessite des ressources dédiées, et nécessitent probablement un employé spécifique. Les organisations régionales auront besoin de planifier et budgéter cela précautionneusement.

3.3. Comment structurer si la CER n'a pas formé une équipe régionale?

Dans certaines régions, les CER n'ont pas initié le processus PDDAA mais des pays avancent néanmoins individuellement. Dans ce contexte régional, les Acteurs Non Etatiques auront un rôle vital à jouer pour soutenir leurs audiences au niveau national. Le défi consiste à structurer cet engagement le temps que la CER forme une équipe régionale et prenne formellement la tête du processus PDDAA régional.

Ces lignes directrices proposent que dans une telle situation, le NPCA facilite la formation d'un **groupe de soutien régional aux Acteurs Non Etatiques**

- Constitué par les organisations régionales servant les audiences importantes des Acteurs Non Etatiques.
- Qui coordonne les efforts pour soutenir la participation des Acteurs Non Etatiques au niveau pays
- Dont les membres sont capables de candidater au Fonds Panier Continental proposé
- Qui fournit les fondations d'une équipe régionale, une fois que la CER se sera engagée.

Etude de cas: le soutien des organisations régionales aux processus nationaux

Le SACAU (Confédération des Syndicats agricoles d'Afrique du Sud) est une organisation d'agriculteurs régionale pour les syndicats d'agriculteurs nationaux et les associations de matières premières en Afrique du Sud. Le SACAU a pris le rôle de sensibilisateur et de disséminateur d'information sur le PDDAA, afin d'encourager ses membres à participer activement dans le PDDAA et de les équiper pour une implication efficace. Même si le PDDAA a été lancé dans un certain nombre de pays d'Afrique du Sud, il était commun que les agriculteurs et leurs organisations de ces pays n'aient jamais entendu parler du PDDAA et ceux qui y étaient sensibilisés ne savaient pas à quel stade en était le processus dans leur contexte.

Le SACAU est en liaison régulière avec la COMESA pour obtenir des informations sur la mise en œuvre du PDDAA dans différents pays. Le SACAU dissémine cette information à ses membres à travers la région principalement par internet mais aussi par l'organisation de réunions régionales où les questions nationales et régionales concernant le PDDAA sont discutées. Le SACAU se rend aux Assemblées Générales Annuelles des syndicats nationaux d'agriculteurs pour tenir au courant les agriculteurs des dernières informations concernant le PDDAA.

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES:

- Les organisations régionales ont un rôle vital à jouer dans la promotion de la participation de leurs audiences dans les processus PDDAA nationaux, en particulier grâce au partage de l'information et le renforcement des capacités.
- Le partenariat étroit entre les CER et les organisations régionales aide les deux parties à atteindre leurs objectifs de soutenir une participation efficace des Acteurs Non Etatiques dans la région.

4. Lignes directrices au niveau continental

Il existent trois fonctions importantes pour promouvoir la qualité de la participation des Acteurs Non Etatiques au niveau continental : représenter les intérêts des Acteurs Non Etatiques, soutenir la participation régionale et nationale et faire le lien avec les processus globaux.

L'accent est surtout mis dans le PDDAA sur l'amélioration de l'efficacité des politiques, programmes et capacités au niveau des pays et de manière secondaire au niveau régional. Ainsi, au niveau continental, ces lignes directrices pour la participation des Acteurs Non Etatiques comportent moins de détails. Néanmoins, voici quelques recommandations afin d'assurer que chaque fonction soit remplie, elles sont listées dans le tableau ci-après.

Fonctions	Comment?
1. Représenter les intérêts des Acteurs Non Etatiques dans les processus continentaux	<p>A la Plateforme de Partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> Les membres Acteurs Non Etatiques des équipes régionales participent aux sessions générales et d'affaires Les membres des équipes régionales nomment des représentants des Acteurs Non Etatiques pour participer au processus du Rapport de Responsabilité Mutuelle Les membres des équipes régionales nomment des représentants des Acteurs Non Etatiques pour le Comité de pilotage de la PP qui supervise la planification <p>Pour le Fonds Fiduciaire Multi-Donateurs du Comité de Partenariat du PDDAA</p> <ul style="list-style-type: none"> Les membres des équipes régionales nomment des représentants pour les Acteurs Non Etatiques <p>A d'autres forums de prise de décision si nécessaire</p>
2. Soutenir la participation au niveau régional et national	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe spéciale de coordination des Acteurs Non Etatiques doit travailler en partenariat avec le NPCA pour remplir la fonction de soutien aux équipes pays et régionales, par exemple pour l'inventaire des organisations d'ANE ; un groupement d'expertise politique ; des outils de communication ; le partage des bonnes pratiques Les organisations régionales doivent organiser des forums ombrelles pour leurs audiences. Ceux-ci servent à partager les bonnes pratiques, discuter des problèmes, développer des positionnements de plaidoyer communs, et influencer le niveau continental, par exemple, la Fédération Panafricaine des Agriculteurs, le Comité Agricole du Parlement Panafricain
3. Faire le lien avec les plateformes et processus du niveau global	<ul style="list-style-type: none"> Représenter les Acteurs Non Etatiques africains sur la scène globale, par exemple par une contribution au Comité sur la Sécurité Alimentaire

Un financement pour plusieurs des fonctions ci-dessus est déjà apporté par le Fonds Multi-Donateurs du PDDAA. Si le Fonds Panier Continental pour la participation des Acteur non Etatiques au PDDAA qui est proposé, est établi, alors une fenêtre pourrait être disponible pour soutenir le travail de tout « forum ombrelle » établi pour chaque audience.

Etude de cas: Création d'une organisation continentale ombrelle

En octobre 2010, a été officiellement lancé le Forum Panafricain des Producteurs Agricoles. (PAFFO) Dans le passé des décisions importantes d'envergure continentale – sur les services de soutien à l'agriculture, les régulations des marchés et l'agenda de développement de l'Afrique - ont été prises sans les agriculteurs. En réponse à cela, les agriculteurs se sont regroupés en réseaux puissants aux niveaux nationaux et régionaux afin d'assurer qu'ils aient leur mot à dire sur la sécurité alimentaire et le développement agricole en Afrique.

Le PAFFO (récemment rebaptisé PPRAPO – Plateforme Panafricaine des Organisations des Producteurs Agricoles Régionaux) rassemble les cinq Réseaux Régionaux d'Agriculteurs de l'Afrique (ROPPA, SACA, EAFF, UMAGRI and PROPAC) et les réseaux d'associations de producteurs. Le PPRAPO porte la voix panafricaine des agriculteurs et permet à ces réseaux puissants de s'impliquer dans les processus continentaux de l'UA et de ses CER, en particulier, de s'impliquer dans la création et la mise en œuvre des politiques commerciales et agricoles qui affectent la vie des petits agriculteurs.

L'UA reconnaît le PPRAPO comme représentant des agriculteurs et pastoralistes et un protocole d'accord a été signé entre le PPRAPO et l'UA sur leur soutien mutuel et collaboration futurs. Beaucoup d'ONG internationales sont intéressées à s'impliquer et à soutenir cette plateforme dans ses débuts.

ENSEIGNEMENT POSSIBLE:

- Les organisations ombrelle peuvent permettre aux Acteurs Non Etatiques d'avoir une voix forte dans les plateformes d'envergure continentale.
- La légitimité d'une organisation de l'ombrelle se bâtit sur ses liens authentiques avec les populations locales

Annexe n°1 ~ Tâches pour assurer la participation des Acteurs Non Etatiques lors de chaque composante du processus PDDAA

	Général	Composante 1: Implication avec les parties prenantes et le public	Composante 2 : Analyse factuelle	Composante 3: Développement des programmes d'investissement, partenariats et alliances	Composante 4: Bilan et leçons tirées du processus et de la pratique
Etapes du PDDAA		<ul style="list-style-type: none"> Lancement Equipe pays formée Feuille de route 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan d'étape 	<ul style="list-style-type: none"> Tables rondes et compact Plan d'investissement Conception du programme détaillé Mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports S&E Revue mutuelle Adaptation et nouvelle planification
Tous les Acteurs Non Etatiques	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher la prise de conscience Contribution au processus au travers des organisations représentatives Partage de l'expertise politique Amélioration des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> Choisir les membres de l'équipe pays pour les ANE 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Voir général</i> 	<ul style="list-style-type: none"> S'aligner sur les nouvelles opportunités Accroître l'investissement dans les zones prioritaires Apporter de la capacité de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Partager les bonnes pratiques et données de performances Impliquer les médias
Ministère de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Participation inclusive dans le processus PDDAA d'ensemble Soutien à l'équipe pays avec planification et prise de décision commune Assurer que les contributions des ANE informent le résultat 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer la constitution de l'équipe pays, dont le soutien au ANE pour le choix de leurs membres Informar le comité technique pertinent du parlement Augmenter la sensibilisation au processus PDDAA auprès des ANE pertinents Impliquer les médias 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Voir général</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Campagne de communication pour mettre en lumière les opportunités et promouvoir l'adhésion des ANE Commissionner des programmes en externe pour les ANE, si approprié 	<ul style="list-style-type: none"> Générer les données de performances fiables pour le rapport S&E Convoquer des plateformes pour la revue mutuelle Rapport au comité technique
ANE membres de l'équipe pays	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et représenter les intérêts de audiences principales Maintenir la sensibilisation des audiences au PDDAA Consulter les bases sur les questions essentielles et plaider en leur nom 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des plans de travail et des budgets pour atteindre et représenter leur audience Sécuriser le financement Impliquer les parlementaires 	<ul style="list-style-type: none"> Faire des contributions d'experts et commissionner des recherches politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer avec la base pour mettre en lumière les opportunités et promouvoir l'alignement Fonction de veille 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier que les données S&E reflètent la réalité locale Représentation pendant le processus de revue mutuelle Rapporte les résultats aux parlementaires Rapporte sur l'impact sur la base

Comité technique du Parlement	<ul style="list-style-type: none"> Tenir le gouvernement responsable au nom des citoyens Entretenir la sensibilisation des audiences au processus PDDAA 	<ul style="list-style-type: none"> Faire la liaison avec les administrés ruraux 		<ul style="list-style-type: none"> Soutenir toute législation nécessaire pour la réforme des politiques et les investissements 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion deux fois par an pour passer en revue les progrès Recevoir les rapports S&E et de responsabilité Mutuelle et y répondre
Groupe de Travail des Donateurs	<ul style="list-style-type: none"> Soutien technique et financier aux organisations représentatives des ANE une fois choisies Soutien au renforcement des capacités des ANE 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que les parlementaires sont impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Voir général</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Aligner les programmes financés par les donateurs impliquant des ANE sur l'agenda PDDAA 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Voir général</i>
OING	<ul style="list-style-type: none"> Soutien financier et technique pour les ANE Renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Voir général</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Voir général</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Apporter des capacités de financements et de mise en œuvre Aligner les programmes 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir les donateurs responsables
Média	<ul style="list-style-type: none"> Veille publique 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la prise de conscience 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Voir général</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport sur les performances Célébrations des réussites

Annexe n°2 ~ Utiliser les lignes directrices pour développer un plan d'action afin de stimuler la participation des Acteurs Non Etatiques dans un processus national

Ces lignes directrices ont comme intention première d'inciter au dialogue et à la planification au niveau pays, afin que des actions soient entreprises pour stimuler la qualité de la participation des Acteurs Non Etatique. Les lignes directrices ne sont pas prescriptives et tout plan d'action devra être spécifique à son contexte. Cette annexe suggère un processus simple pour l'utilisation des guidelines pour développer un tel plan d'action.

Etape n°1: **initiation**

- L'équipe pays, avec le leadership par le point focal PDDAA du gouvernement aura besoin de s'approprier le processus pour booster la participation des Acteurs Non Etatiques. Donc idéalement, elle devrait initier le processus.
- Alternativement, les Acteurs Non Etatiques du pays peuvent faire pression sur le point focal du gouvernement ou l'équipe pays existante pour initier un tel processus.
- Si les Acteurs Non Etatiques du pays ne se sentent pas en mesure d'influencer directement l'équipe pays, alors ils peuvent demander de l'aide aux parlementaires, à leur CER, aux organisations régionales comme les Organisations de Fermiers ou à la NPCA.

Etape n°2: **Préparation**

- Le point focal PDDAA peut souhaiter faire assurer la gestion du processus de la planification des actions par un facilitateur externe d'une manière ouverte et inclusive. Le NPCA peut avoir la capacité de fournir un tel appui à partir de son réseau de consultants.
- Inviter les représentants des Acteurs Non Etatiques importants à se joindre à l'équipe pays pour un atelier sur la planification de l'action. Assurer que les participants à l'atelier représenteront un équilibre des intérêts des divers administrés, ruraux/urbains, femmes/hommes etc.
- Distribuer un agenda clair, accompagné de ces lignes directrices, du guide de mise en œuvre du PDDAA, et d'une note d'information courte sur les progrès actuels du PDDAA dans le pays.

Etape n°3: **un atelier de planification de l'action**

- Objectif : les parties prenantes centrales s'engagent à réaliser un plan d'action pour renforcer le processus PDDAA par une participation plus efficace des Acteurs Non Etatiques.
- 1. Information : introduction au processus PDDAA et au rôle des Acteurs Non Etatiques, plus des informations sur les progrès actuels du PDDAA dans le pays.
- 2. Revue : considérer les forces et faiblesses actuelles de la participation des Acteurs Non Etatiques à l'agenda du PDDAA. Utiliser les critères de réussite de la section 1.4.
- 3. Etablir des objectifs: créer une vision partagée de la situation désirée. Quelles structures, processus, culture doivent être mis en place pour assurer que les Acteurs Non Etatiques réalisent leur potentiel de contribution à l'agenda PDDAA ?
Considérer les aspects suivants :

- Représentation
 - Travail en partenariat
 - Financement
 - Capacités
 - Communication et consultation
 - Responsabilité Mutuelle
 - Parlementaires
- 4. Plan d'action: adopter une série d'interventions prioritaires pour renforcer la participation. Définir qui va faire quoi et quand pour les réaliser.

Etape n°4: **Suivi**

- Rédiger le plan d'action et s'assurer qu'il s'intègre avec les autres feuilles de routes et plans qui existent
- Etablir une équipe spéciale avec des personnes qui ont pris la responsabilité de réaliser les objectifs du plan d'action. Se réunir ou faire des téléconférences assez régulièrement pour revoir et maintenir les progrès.
- Fournir un communiqué de presse positif aux medias sur les ambitions communes.

Annexe n°3 ~ Le processus de développement de ces lignes directrices

La 6ème Plateforme de Partenariat a reconnu que le PDDAA n'a pas réussi à atteindre de manière cohérente une inclusion de qualité des Acteurs Non Etatiques au niveau national, régional et continental. Même s'il existe des réussites, la Plateforme de Partenariat a demandé comment améliorer la qualité de l'inclusion, particulièrement pour les audiences pauvres et marginalisées.

En réponse, les partenaires PDDAA ont formé un groupe de travail conjoint pour entreprendre un bilan et développer des recommandations.¹⁰ Une recommandation centrale qui a émergée était d'établir une série claire de lignes directrices sur la manière d'atteindre une participation de qualité des Acteurs Non Etatiques.

L'échéancier ci-dessous montre les principales activités qui ont mené au développement de ces lignes directrices ainsi que les prochaines étapes proposées. Le processus a été hautement participatif et a consisté à recueillir les contributions des parties prenantes de multiples audiences et de toutes les régions.

Activités principales pour le développement des lignes directrices	
1. Le Groupe de Travail conjoint a été formé en juin 2010	<ul style="list-style-type: none">• 20 + membres de tous les publics (voir ci-dessous)• Réunion inaugurale dans les locaux de la NPCA à Johannesburg• Téléconférences mensuelles régulières
2. Exercices de bilan juillet - septembre 2010	<ul style="list-style-type: none">• Sondages envoyés aux Acteurs Non Etatique, points focaux PDDAA et aux groupes de travail des donateurs de toute l'Afrique (en anglais et français)• Entretien avec 8 parties prenantes expertes de différentes audiences et régions.• Ateliers de consultation par Action Aid à l'Assemblée Générale Annuelle de la FANRPAN• Recherches documentaires sur les bonnes pratiques
3. Un groupe de consultation en ligne est établi août 2010	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 250 membres ont été enrôlés• Communication régulière sur les progrès et recherche de contributions (en anglais et français)• Base du futur inventaire des Acteurs Non Etatiques du PDDAA
4. Circulation du papier d'options septembre – octobre 2010	<ul style="list-style-type: none">• Idées concrètes présentées pour inciter au débat, basé sur le bilan• Circulé au groupe de consultation et aux participants du Forum Africain (en anglais et français)• Contributions du papier d'options - compilées par représentants des différentes audiences au sein du groupe de travail• Présentation et atelier de consultation - Forum Africain PDDAA, 7 octobre, au Burkina Faso• Communications régulières sur les progrès et recherche de contribution
4. Atelier de planification de l'action octobre 2010	<ul style="list-style-type: none">• Groupe de Travail plus parties prenantes expertes ébauchent le contenu des lignes directrices et recommandent des interventions pour stimuler la

¹⁰ Pour plus d'information, se référer à la note de concept du groupe « plan pour développer des propositions pour améliorer la participation des Acteurs Non Etatiques à l'agenda PDDAA ».

participation (à partir des retours sur le papier d'options)

- Les lignes directrices sont rédigées ultérieurement et circulées au groupe de travail pour contributions et révisions finales

Prochaines étapes

1. Circulation du brouillon de travail janvier 2011

- Circuler en anglais et français pour une utilisation et référence active

2. Mise en œuvre pilote février - mars 2011

- Les consultants du NPCA rendent visite à 4 équipes pays (sur invitation) pour entreprendre des ateliers sur la manière dont renforcer le processus national, comprenant l'utilisation des lignes directrices pour développer des plans d'action afin de stimuler la participation des Acteur Non Etatiques.
- Revue de la phase pilote
- Formation des formateurs prête pour un déploiement plus large

3. Adoption formelle mars 2010

- Lignes directrices et recommandations présentées à la Plateforme de Partenariat pour adoption finale

Groupe de travail PDDAA sur la participation des Acteurs Non Etatiques ~ membres

Institutions africaines

Ousmane Djibo - NPCA
Martin Bwalya - NPCA
Komla Bissi - NPCA
Rosalie Lo - NPCA
Khecha Abderahmane – AUC
Martha Byanyima – COMESA

ANE régionales

Lindiwe Sibanda - FANRPAN
Fungayi Simbi – FANRPAN
Lucy Muchoki – PANAAC
Stephen Muchiri – EAFF
Alangeh Romanus Che - PROPAC

Partenaires de développement

Sonja Palm - GTZ

OING

Ellen Hagerman – CIDA
Susan Bradley – USAID
Neil McPherson – UNHLTF
Unami Mpoti - InWent
Buba Khan – Action Aid
Nancy Kachingwe – Action Aid
Daniel Sinnathamby – Oxfam

Consultant Assistante, recherche sur les cas d'étude

Ian Randall – Wasafiri Consultance
Katie Chalcraft – Wasafiri Consultance

Parties prenantes expertes additionnelles qui se sont jointes à la réunion de planification des actions

Cynthia Clapp-Wincek -Partnership to Cut Hunger and Poverty in Africa
Elijah Agnew Mbwavi Muhati- Regiodev
Frank Mlotchwa - Qondisa Consultants
Kafui Adjamagbo-Johnson - WILDAF
Laura Turner - WFP
Lynette Chen - NEPAD Business Foundation
Victoria Adongo - Peasant Farmers Association of Ghana
Astrid Agostini - FAO
Monique Vanes - ACORD

Annexe n°4 ~ Références

AUC/ NPCA (2010) Communiqué of the CAADP Mutual Accountability Framework: Stakeholder Validation Workshop

Foresti, M. et al, 2007, 'Voice for accountability: Citizens, the state and realistic governance. Initial findings from an innovative evaluation of donor interventions' ODI Briefing Paper.

Igoe, J., 2003, 'Scaling up Civil Society: Donor Money, NGOs and the Pastoralist Land Rights Movement in Tanzania', Development and Change, Volume 34, Issue 5, pp. 863-885

Mahoney, C. and Beckstrand, M. J., 2009, 'Following the Money: EU Funding of Civil Society Organisations', Paper prepared for the 11th European Studies Association conference, Los Angeles: 23-25 April

McKeon, N., 2010, Promoting Involvement of Producer Organisations in the Design and Formulation of Agricultural Investment Programmes in Africa ~ TCI Discussion Paper, FAO.

Melief, S. & van Wijk, P. 2008, Order out of Chaos: Mapping the Complexity of Pan African Civil Society, Oxfam Novib

Mengistu, T., 2008, 'The role of NSAs in light of the Cotonou Agreement: the case of Ethiopia" National Stakeholders Conference at Lilongwe, Malawi

NPCA, 2010, Guide for CAADP country implementation (<http://www.caadp.net/library.php>)

NEPAD, 2010, CAADP Post Compact Review: Guidelines

Perkin, E. and Court, J., 2005, 'Networks and Policy Processes in International Development: a literature review', Overseas Development Institute

ReSAKSS (2010) M&E System for CAADP: ReSAKSS Working Paper No. 6

Tangney, J. (2010) 'A landscape survey for the creation of a mechanism to support Civil Society and Media participation in the African Peer Review Mechanism'

Tembo, F. et al., 2007, 'Multi-Donor Support to Civil Society and Engaging with 'Non-traditional' Civil Society: A Light-Touch Review of DFID's Portfolio', Overseas Development Institute, London

Wang, S., 2006, 'Money and Autonomy: Patterns of Civil Society Finance and their Implications', Studies in Comparative International Development, Volume 40, Number 4, pp. 3-29

World Bank, 2005, World Bank- Civil Society Global Policy Dialogue Forum.(Washington D.C. 20-22 April 2005), Summary Report. Washington, D.C, World Bank.